

**Nouvelles des réseaux**

# Les ongulés de montagne en France

## Situation en 2010



**ROBERT CORTI<sup>1</sup>,**  
**CHRISTINE SAINT-ANDRIEU<sup>2</sup>,**  
**BENOÎT GUIBERT<sup>3</sup>,**  
**DOMINIQUE DUBRAY<sup>1</sup>,**  
**AURÉLIE BARBOIRON<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> ONCFS, CNERA FAUNE DE MONTAGNE.

<sup>2</sup> ONCFS, CNERA ONGULÉS SAUVAGES.

<sup>3</sup> FNC.

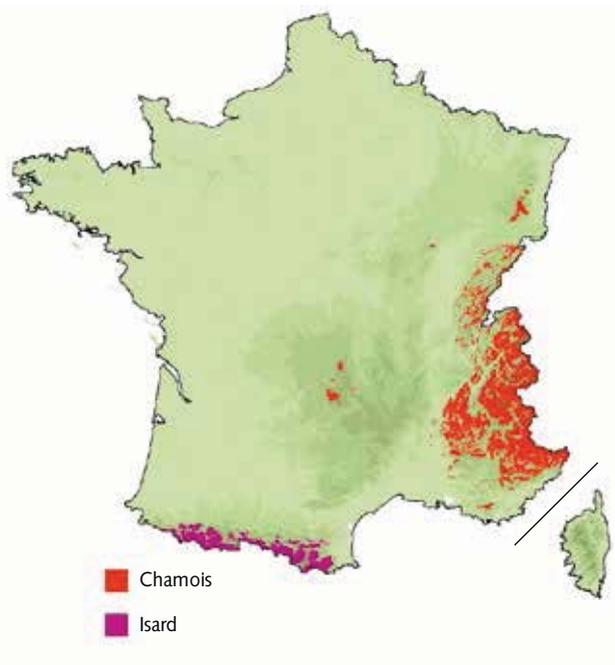
*Depuis la première enquête nationale conduite par le Cnera Faune de montagne en 1989, trois mises à jour de l'inventaire des populations françaises d'ongulés de montagne ont été réalisées. En 1994 par ce même Cnera, en 2006 et 2011 par le réseau Ongulés sauvages. Nous vous présentons ici les principaux résultats de cette dernière mise à jour.*

### Le chamois des Alpes

L'aire de répartition du chamois couvre aujourd'hui près de 21 640 km<sup>2</sup>, soit 684 km<sup>2</sup> (3,3 %) de plus qu'en 2005 et 8 046 km<sup>2</sup> (59 %) de plus qu'en 1988. Elle se compose de 263 zones de présence réparties sur 1 903 communes de 21 départements. Avec 18 877 km<sup>2</sup> occupés, la chaîne des Alpes rassemble l'essentiel (soit 87 %) de l'aire de répartition de l'espèce. Viennent ensuite le Jura (1 876 km<sup>2</sup>), le massif vosgien (454 km<sup>2</sup>) et les Monts d'Auvergne (404 km<sup>2</sup>).

Le nombre minimal de chamois présents en France en 2010 a été estimé à un peu plus de 103 300 individus avant chasse, répartis au sein de 217 populations. Il était de 31 680 en 1988, de 55 570 en 1994 et de 98 715 en 2005. Les effectifs de l'espèce ont ainsi été multipliés par 3,2 depuis 1988. Les départements les plus peuplés sont les Hautes-Alpes (20 300 têtes) et la Savoie (19 350 têtes).

L'expansion géographique de l'espèce s'est donc poursuivie de 2005 à 2010 ; mais elle est beaucoup moins importante qu'auparavant (137 km<sup>2</sup>/an au lieu de 411 entre 1994 et 2005) et localisée pour plus des 9/10<sup>e</sup> sur la chaîne alpine et les Monts d'Auvergne. Ses effectifs, en progression dans les Alpes et le massif vosgien, sont stables dans le Jura et le Massif central.



**Le chamois des Alpes**

## L'isard des Pyrénées

L'aire de distribution actuelle de l'isard s'étend sur 5 683 km<sup>2</sup>. Les 51 zones de présence sont réparties sur 375 communes des six départements pyrénéens. L'inventaire de 2011 fait apparaître un accroissement de 226 km<sup>2</sup> (4 %) qui résulte, pour l'essentiel, de l'extension de populations existantes. On ne dénombre qu'une seule colonie nouvelle, au Cap de Bouïrex, dans le département de l'Ariège.

Les 41 populations inventoriées en 2010 rassemblent au minimum 31 200 isards. Avec 9 580 têtes, soit un tiers de l'effectif national, le département des Hautes-Pyrénées est le plus peuplé. L'Aude, où les territoires favorables à l'espèce sont relativement peu étendus, est le moins peuplé (940 têtes).

Comme le chamois, l'isard a progressé en France. Mais l'accroissement de son aire de distribution s'est ralenti depuis le milieu des années 1990, après une phase de forte croissance au cours des décennies 1970 et 1980. L'espèce ayant aujourd'hui colonisé la plupart des habitats dont elle dispose dans les Pyrénées françaises, ses possibilités d'expansion sont désormais réduites. De même, ses effectifs ont augmenté de façon soutenue jusque vers le milieu des années 1990 (9 450 en 1978, 15 300 en 1988, 24 600 en 1994). Depuis, leur croissance a ralenti significativement (1,7 % par an en moyenne depuis 1995, au lieu de 10 % de 1978 à 1994), en particulier à l'est et au centre de la chaîne.

## Le mouflon méditerranéen

Le mouflon méditerranéen occupe 4 813 km<sup>2</sup> entièrement situés en France continentale depuis la disparition de la population de Venaco (Haute-Corse), soit 498 km<sup>2</sup> de plus qu'en 2005. On dénombre 84 zones de présence réparties sur 474 communes de 26 départements. Avec 3 023 km<sup>2</sup> occupés, les Alpes rassemblent la majeure partie (63 %) de l'aire de présence de l'espèce. Viennent ensuite l'ensemble constitué par le Massif central, le Haut-Languedoc et le Périgord (867 km<sup>2</sup>) ainsi que la chaîne pyrénéenne (803 km<sup>2</sup>), qui représentent respectivement 18 % et 17 % de la surface occupée, puis la Somme, les Ardennes et l'Oise (120 km<sup>2</sup> ou 2 %).

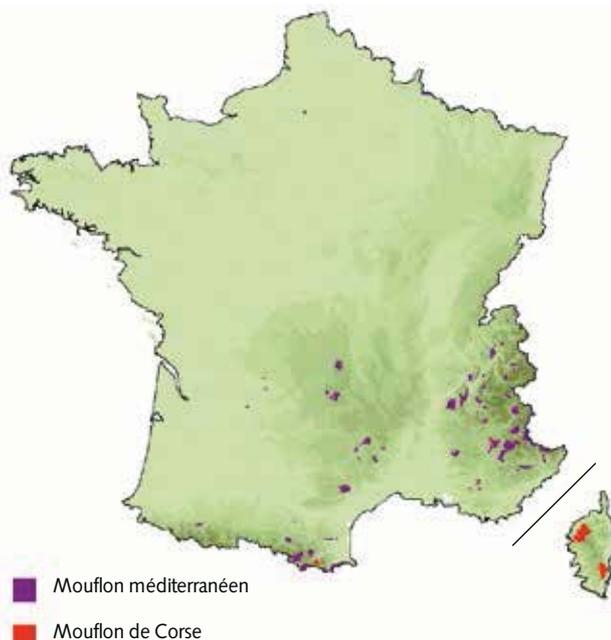
On estime à 19 510 le nombre minimal de mouflons méditerranéens présents en France en 2010. Il était de 6 140 en 1988, 10 460 en 1994 et 14 350 en 2005. Un peu plus de la moitié (53 %) de l'effectif minimal national vit dans les Alpes, 26 % dans le Massif central, le Haut-Languedoc et le Périgord, et 20 % dans les Pyrénées. Le reste (1 %) se partage entre la Somme, l'Oise et les Ardennes. Les départements les plus peuplés sont les Alpes-de-Haute-Provence (3 150 têtes), l'Hérault (3 000 têtes) et les Pyrénées-Orientales (2 785 têtes). On a recensé 71 populations de mouflons méditerranéens en France.

## Le mouflon de Corse

D'une superficie totale de 921 km<sup>2</sup>, l'aire de répartition actuelle du mouflon de Corse se compose de six zones de présence. Quatre d'entre elles, couvrant au total 828 km<sup>2</sup> répartis sur treize communes de la Corse-du-Sud (2A) et quinze de la Haute-Corse (2B), forment les deux populations naturelles interdépartementales du Cinto et de Bavella. Les deux autres sont situées sur le continent ; elles correspondent aux populations des Graves-Clamensane (32 km<sup>2</sup> répartis sur cinq communes) dans le département des Alpes-de-Haute-Provence (04), et de Très-Estelles (61 km<sup>2</sup> répartis sur cinq communes) dans celui des Pyrénées-Orientales (66). Toutes deux sont le résultat d'une introduction – de 1988 à 1997 pour la première, en 1999 pour la seconde – réalisée avec des animaux de souche corse provenant de l'enclos de l'Office national des forêts de Cadarache (Bouches-du-Rhône). Ces deux populations ont un effectif minimal de 150 et 90 têtes respectivement. Aucune estimation n'a pu être fournie pour les deux populations de l'île de Beauté.



L'isard des Pyrénées



Le mouflon méditerranéen



## Le bouquetin des Alpes

Son aire de distribution couvre 2 480 km<sup>2</sup> sur 197 communes des sept départements du massif alpin. Elle est composée de 44 zones de présence qui constituent 33 populations, dont neuf sont interdépartementales et dix transfrontalières.

Depuis 2005, le bouquetin a encore gagné 216 km<sup>2</sup> (43 km<sup>2</sup>/an) dont 75 en Savoie, 54 dans les Alpes-Maritimes et 32 dans les Alpes-de-Haute-Provence. Quatre nouvelles colonies sont apparues : en Chartreuse (38 et 73), suite au lâcher de 15 individus (5 mâles et 10 femelles) sur la commune d'Entremont-le-Vieux en mai 2010 ; dans les massifs de l'Estrop (04), des Sagnes (04) et des Aiguilles-de-Pelens (06 et 04), ces trois derniers noyaux de peuplement résultant d'une colonisation naturelle. L'aire de répartition de l'espèce a peu ou pas évolué dans les autres départements depuis le précédent inventaire. Le nombre minimal de bouquetins présents en France en 2010 a été estimé à 9 200 individus après naissances. Il était de 3 770 têtes en 1994 et de 8 700 en 2005. Les effectifs ont ainsi été multipliés par 2,4 en seize ans.

Présent seulement en Vanoise au début des années 1950, le bouquetin des Alpes l'est aujourd'hui dans les sept départements alpins où il compte plusieurs milliers de représentants. Les réintroductions ont constitué le facteur quasi exclusif de son expansion puisque seules les populations du Grand Paradis (Italie) et de la Vanoise (France) sont autochtones. Si les deux dernières décennies ont vu s'amorcer le comblement du vide qui existait jusqu'alors dans la partie centrale des Alpes françaises, l'aire de distribution de l'espèce demeure éclatée et très en deçà de sa répartition historique. En outre, bien que l'effectif national soit relativement important, le peuplement demeure encore fragile car près de la moitié des populations sont composées de moins de 200 individus.



Les résultats complets de cette nouvelle mise à jour sont disponibles sur le site internet de l'ONCFS :

<http://www.oncfs.gouv.fr/Ongulés-de-montagne-bouquetin-chamois-isard-ru244>

### Le bouquetin des Alpes

